

Université Clermont Auvergne  
Élections à la Commission Consultative Paritaire  
des Agents Non Titulaires (CCP-ANT)

6 décembre 2018



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

*Pour la défense collective des personnels  
non titulaires de notre établissement, votez FSU !*

Les Commissions Consultatives Paritaires des Agents Non Titulaires sont des instances où siègent un nombre égal d'agents non titulaires élus et de représentants de l'administration.

Ces CCP-ANT sont consultées sur les questions individuelles de la carrière des agents non titulaires, en particulier en cas de licenciements, de sanctions disciplinaires ou de demandes de révisions des entretiens professionnels. Tout ce qui relève des questions collectives, obligations de services, congés, primes, relèvent du Comité Technique.

*La FSU a réaffirmé à plusieurs reprises que les agents non titulaires jouent un rôle central dans l'accomplissement de l'ensemble des missions de l'Université.*

**Agents Non Titulaires**, depuis quatre ans et les dernières élections, **vous avez pu juger du travail réalisé par la FSU et ses représentants en défense de vos conditions de travail :**

**Soutien** et participation aux actions contre le plan d'économies entraînant la suppression de près de 50 postes d'ANT en 2014 ;

**Interventions** multiples contre les nouvelles suppressions programmées dans le plan d'économies 2018-2019 de l'UCA ;

**Demande** d'une réunion d'information pour l'ensemble des agents éligibles au protocole Sauvadet afin que chacun connaisse bien ses droits à CDIisation ou titularisation ;

**Demande** de mise en place d'un système indemnitaire pour les ANT lors de la fusion ;

**Maintien** de notre revendication de l'égalité de traitement dans ce domaine, à savoir versement de primes y compris aux recrutés nouveaux depuis 2017.

*le 6 décembre prochain, votez FSU !*

*La FSU, vos élus engagés au quotidien*